

Mairie ☎ 02.98.61.45.72 Site internet <https://www.mairie-treflez.fr>

✉ Keleier : keleier@treflez.fr ✉ Urbanisme : contact@treflez.fr ✉ Accueil : accueil.mairietreflez@orange.fr

PERMANENCES DES ELUS Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Madame Le Maire, Anne **BESCOND** reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales, Sarah **OULIVET** reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

INFOS PRATIQUES

HORAIRE Mairie – LA POSTE
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

Garderie périscolaire : 02.98.61.66.46
Bibliothèque : 02.98.61.67.77
Paroisse St Pol Aurélien : 02.98.69.01.15
Urgence : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Gendarmerie Plouescat : 02.98.69.60.07
Ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
Pharmacie de garde : 32 37
Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES
02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43
Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64
ALDS (aide et soins à domicile) : 02.98.69.49.60
Assistante Sociale : CDAS Landivisiau 02.98.68.11.46

France services

St Pol de Léon : 02.98.69.10.44

Cléder : 02.98.69.44.54

Relais Petite Enfance

Permanence téléphonique lundi, mardi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h. 02.98.69.23.13

DÉCHETTERIE

* **CLÉDER** : 02.98.19.54.67

Ouvert de 8h45 à **11h45** (sauf le lundi) et de 13h30 à **17h15** du lundi au samedi.

* **LANHOUARNEAU** : 02.98.61.32.57

Ouvert le mercredi et le samedi de 9h00 à **11h45** et de 13h30 à **17h15**.

Attention, un justificatif de domicile vous sera demandé pour accéder aux déchetteries.

SERVICE ENVIRONNEMENT : 0 800 220 574

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46
mcorfa.letelegramme@gmail.com

Correspondant Ouest France

Camille RAISON 06.43.22.66.75
kmille.raison@gmail.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le **mercredi 29 mars**, sortir le conteneur **jaune (RECYCLABLES)** le **mardi soir**.



CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le samedi 1er avril à 8h dans la salle du conseil municipal. L'ordre du jour paraîtra dans le prochain Keleier

FIBRE OPTIQUE

Très attendue, la fibre arrive !

L'ouverture à la commercialisation est effective, **dès à présent**, pour **480 adresses** de Tréfléz.

Celles-ci sont les adresses situées au sud d'une ligne allant de Ty Beaucourt, Guélen, Ruvas, Mestrez, Hellan jusqu'à l'extrémité sud de la commune.

70 autres adresses impactées par l'enfouissement récent des réseaux au niveau de la rue de la Gare, de la rue de Guévren, de la place Général de Gaulle et de la rue du Menhir **seront éligibles après l'été**.

Le reste de la commune sera éligible en 2025.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité en consultant le site <https://mega.bzh/fibre>.

Les 480 adresses concernées peuvent contacter leur opérateur Télécom pour souscrire un abonnement à la fibre.

SERVICE DES EAUX



Nous vous demandons d'être vigilant et de vérifier régulièrement votre compteur. En cas de constat de fuite merci d'en avvertir la mairie.

Toutefois, si la fuite apparaît entre le compteur et votre maison, il vous faut faire intervenir un plombier, car vous êtes responsable de l'installation après compteur.

Une fuite sur une canalisation n'est pas toujours visible. Votre compteur vous permet de vérifier l'étanchéité de votre réseau privé.

Pensez également à fermer votre compteur lors de vos absences (vacances, départ de votre résidence secondaire)

RECENSEMENT DES ÉQUIDÉS

Suite à la réunion qui s'est tenue samedi 18 mars en présence d'une dizaine de propriétaire de chevaux, un fichier va être constitué.

Il répertoriera les noms des propriétaires et leur coordonnées, le nombre d'équidés et leur robe et/ ou photo, leurs lieux de pâturage (lieu-dit ou n° parcelles).

Une fiche est à retirer en mairie ou sur le site www.mairie-treflez.fr et à nous retourner pour le 15 avril prochain.

Une fois finalisé, ce fichier sera transmis aux propriétaires ainsi qu'aux deux référents : O Rolland et T. Le Duff.

ANNONCES PAROISSIALES

Samedi 1^{er} avril : messe des Rameaux à 18h à Tréfléz

Les **horaires** des célébrations des fêtes de **Pâques** de notre groupement de Paroisse Saint-Pol Aurélien sont **affichés sur la porte de l'église**.

A noter : Chemin de Croix du Vendredi Saint 7 avril à 15h à Tréfléz.

COMMERÇANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

Lundi fermé ; **Mardi, mercredi, jeudi** 8h45/14h et 16h30/20h30 ; **vendredi** 8h45/14h et 16h30 /22h; **samedi** de 9h/14h30 et 16h30/21h; **dimanche et jours fériés** 10h30 à 14h30 et 18h30/21h

Le bar sera fermé du 5 au 7 avril. Réouverture le 7 avril à 16h30

Le samedi 15 avril le bar fermera exceptionnellement à 17h (ouvert en continu)

>Le Salon 02.98.79.71.68 2 rue de la Mairie (MTL)

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi** : 9h-18h **Samedi** : 8h30-17h.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes uniquement **sur RDV 06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84**

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77

Mercredi 13h30-14h30 **Vendredi** 16h45-18h45 **Dimanche** 10h30-12h00.

>BETER'S PIZZADIAS 06.22.61.03.29

Vente de pizzas, pizzadias, fries (frites fraîches garnies)
Présent le **jeudi soir** sur le **parking de la Gare** à partir de **17h30**



>CHEZ TONTON JO Épicier/Traiteur 06.22.82.60.50

Ouvert du **mardi au samedi** de 7h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30, le **dimanche** de 8h à 12h30. **Fermé le lundi et mercredi après-midi.**

Menu du 24 mars 2023

Vendredi : brandade de morue

L'épicerie sera fermée du 27 mars au 10 avril



MARCHÉ DU MARDI SOIR

>La ferme "Plein le Boutoc"

Camille et Raphaël vendent leurs légumes et leurs pains produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de 17h à 19h.

Réservation du pain conseillée auprès de Raphaël 06.28.69.69.89



>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h



>Lutong Bahay 07.66.69.76.63

Spécialités plats asiatiques, en vente à emporter, tous les mardis de 17h00 à 19h00.

Menu pour le 28 mars

Poulet chopsuey, rouleaux de printemps, Nems, Samoussa.



PETITES ANNONCES

>TROUVÉ

Petit chat noir avec une tache blanche, secteur de la salle de sports.
Contact : 06.51.94.98.25

>A LOUER

Maison rénovée sur Plounevez-Lochrist, 6 chambres, en colocation meublée. Pour CDD, intérimaires, saisonniers. Libre de suite.

Contact : **06.12.19.37.84**

>A DONNER

Contre bons soins, chiots croisés (père : golden, mère : berger+golden) Tel; : 07.86.11.24.44

>EMPLOI

Tonton Jo recherche une personne souriante et motivée pour un CDD de 5 mois, à mi-temps (25h/semaine), afin de l'aider pour la période estivale.

Merci de déposer votre C.V. et votre lettre de motivation directement à l'épicerie avant le dimanche 26 mars.

INFORMATIONS MAIRIE

Mettre en place un piégeage de printemps.

En ce début de printemps, il est important de commencer à installer des pièges à frelons asiatiques. Cela permettra la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid.



Mode d'emploi : Piège et attractif à frelons

1 – Préparation de la solution

Mélanger dans le bol du piège :

- 1/3 de sirop de grenadine
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de bière brune



Renouvellement :

Lorsque le piège est plein, ou 3 semaine après l'installation, vider le contenu du piège et recharger le bol de solution attractive



2 – Montage du piège

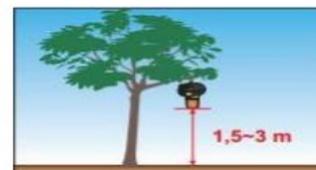
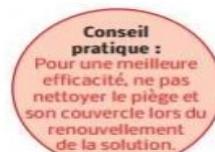


Précautions :

Bien positionner la feuille formant le tunnel pour que les 2 puits soient dans l'axe du tunnel. Veiller à ce que les inscriptions soient à l'extérieur du tunnel. Faire attention à ne pas verser de solution sucrée sur le couvercle du piège.

3 – Positionnement du piège :

Le piège peut être suspendu à une branche d'arbre ou tout autre support. Il doit être positionné à proximité des lieux de fréquentation habituels des frelons. Dans les ruchers, utiliser en moyenne 2 pièges pour 5 ruches pour une protection optimale.



ASSOCIATIONS



BVT propose à compter du jeudi 4 mai 2023 un atelier d'informatique pour débutant et pour les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances.

L'atelier se déroule le jeudi à 14h00 dans la salle du club house de Tréfléz. L'idéal est que vous apportiez votre propre PC sinon il y en aura à disposition en salle.

La cotisation est de 10€.

Pour tous renseignements complémentaires : 06 62 75 25 42.

E.S.T.

Dimanche 19/03

Défaite 3-2 à Guissény (buts inscrits pas Julien Gaudec et Benoît Le Duff)

Dimanche 26/03

Réception d'un concurrent direct pour le maintien Mespaul.
Match à 15h30.



A.P.L.T.P.L.

Assemblée générale de l'association des plaisanciers de l'espace littoral Tréfléz Plounévez Lochrist

La 14ème assemblée générale s'est tenue en présence, notamment, de Gildas Bernard, maire de Plounévez, Roger Bossard, président du syndicat de la baie de Goulven, et de Christophe Marmet, président de la SNSM Plouescat.

Yves Grall et Alain Cueff ont accueilli les participants, excusé quelques absents et fait un retour sur l'année 2022.

75 adhérents ont eu l'occasion de se retrouver, plus ou moins nombreux, à diverses reprises durant cette année. A l'occasion de la formation aux gestes qui sauvent, les nettoyages des accès à la plage, la pose de chaînes pour les annexes, une opération collective pour les corps morts désensablés à Guévroc et une collaboration à l'épreuve de solidarité Ukraine de Tréfléz.

Par ailleurs, la traditionnelle galette des rois et le repas de fin de saison ont pu être maintenus à la satisfaction des nombreux participants.

Parmi les projets 2023, sont cités : le coup de main au comité d'animation pour le championnat du monde d'arrachage d'échalotes de Plounévez le 08 juillet, la sortie pêche date à définir en juillet août, la demi-journée de nettoyage de la belle plage de Keremma et d'autres actions ou visites ponctuelles à définir.

La situation financière développée par Patrick Lagathu est saine.

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité et, à la satisfaction des coprésidents, deux nouveaux font leur entrée au bureau Romain Maupaix et Joel Bouroullec.

Jean-René Tréguer a, pour sa part, parlé réglementation 2023, notamment les périodes autorisées de pêche et donné une information sur les sanctions en cas d'infraction, la réglementation sur les extincteurs et l'utilisation de la VHF.

Enfin, il a été rappelé que les titulaires d'autorisation de circulation sur le domaine maritime se doivent de bien vérifier la durée de validité et la faire renouveler si nécessaire.



SERVICE SOCIAL MARITIME



SERVICE SOCIAL MARITIME

Madame Hélène HOSTIOU, Assistante Sociale pour le Service Sociale Maritime, assure des permanences, **sur rendez-vous**, auprès des marins du commerce et de la pêche :

- à **CLEDER** : à la maison des services (1 Rue de Plouescat)

- De 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Les lundis 3, 17 et 24 avril 2023

Pour **prendre rendez-vous** merci de contacter le bureau de Brest au 02 98 43 44 93 ou par mail : brest@ssm-mer.fr

D'autres permanences ont également lieu, n'hésitez pas à nous contacter.

PORTES OUVERTES



PORTES OUVERTES

COLLÈGE ST JOSEPH DE PLOUESCAT

Mercredi 29 mars de 14h à 19h30
Samedi 1er avril de 9h30 à 12h00

Sur réservations

Contacts
02.98.69.61.80
directrice@stjo-plouescat.fr

Plus d'informations :
www.stjo-plouescat.org

ANNONCES EXTÉRIEURES

BRIGNOGAN : sorties "découverte des algues"

Les algues sont bien meilleures au printemps, elles sont fines et délicates. Nos animateurs, forts de 15 années d'expérience vous propose :

Une sortie sur l'estran pour connaître les différentes espèces alimentaires. Ils vous enseignent comment les ramasser dans de bonnes conditions et comment les conserver (1h30). Ils vous proposent ensuite, un apprentissage culinaire avec dégustation dans une salle communale (1h30). Pour terminer ce bel après-midi, une visite commentée du musée du coquillage et animaux marins (1h30) vous est offerte.

Première sortie algues le 7 avril et deuxième le 5 mai 2023

Durée 4h30. 15 € adulte. Sur rendez-vous au 0631900773 ou en ligne sur le site "brigoudou.fr"

CARNAVAL NAUTIQUE

RANDOPLOUF vous invite à un CARNAVAL NAUTIQUE, le dimanche 2 avril à 15 h. à Kerurus en Plounéour TREZ, bain et longe-côte déguisés.

Votre participation libre sera au profit de la RECHERCHE contre la maladie d'ALZHEIMER.

Une boisson chaude sera offerte à la sortie. Une vente de crêpes sur place, la joie et la bonne humeur seront au rendez vous, venez nombreux !

SAINT MEEN

Le Club des 2 Vallées organise 2 concours le dimanche 26 Mars 2023. 1 de Dominos et 1 de belote (2 salles séparées) à l'espace multifonctions. Concours ouvert à tous. Inscription à partir de 13h30.

Sur place; buvette et autres...

SAINT POL DE LÉON SALON DU BIEN-ÊTRE

DIMANCHE 26 MARS Salon du Bien-Être Saint Pol de Léon

SALLE MICHEL COLOMBE

10h00 – 18h00

Entrée 3€



Association
Les Talents Cachés



30 Exposants - Ateliers – Conférences

Thérapies Alternatives - Connaissance de Soi - Artisans LOCAUX

Restauration sur place

> Facilitatrice d'apprentissage, accompagnante au mieux-être, spécialisée en hypersensibilité, sur Tréfleze, Céline THIÉBAUT tiendra un stand au salon de St Pol de Léon le dimanche 26 mars prochain et sera ravie de vous y rencontrer pour vous présenter son activité et ses nombreux outils ludiques et créatifs. Contact : 06.82.74.51.46

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

En 2023, une **nouvelle disposition déclarative** a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires :

→ *Pour déclarer la situation d'occupation de vos biens*

→ *Si vous faites des travaux*

La déclaration doit être faite **avant le 30 juin 2023** sur le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » sur impots.gouv.fr



Besoin d'aide ou d'informations ?

Vous pouvez être accompagné dans cette démarche en ligne par un agent des Finances publiques :

- **Par téléphone** : 0 809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h) ;
- **Sans rendez-vous de 8h30 à 11h30 dans les Centres des Finances publiques de Brest Duquesne, Douarnenez, Quimper Ty-Nay, Châteaulin, Carhaix, Landerneau, Morlaix, Quimperlé et sur rendez-vous l'après-midi.**
- **Dans le réseau France Services et mairies partenaires**: retrouvez le calendrier des permanences en scannant ce QR code :



Ce bulletin est gratuit

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi** par mail à keleier@treflez.fr

Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, au Salon, chez Tonton Jo et sous le porche de l'église.

Merci de ne prendre que ce dont vous avez besoin !